

# Dates importantes

Début des périodes d'inscription	Été 2024	Automne 2024	Hiver 2025
<b>Inscription en ligne</b> Réinscription Nouveaux	11 mars 2024, 17 h 13 mars 2024	18 mars 2024, 17 h 15 avril 2024	4 novembre 2024, 17 h 11 novembre 2024
<b>Inscription en personne</b> Réinscription Nouveaux	12 mars 2024 14 mars 2024	19 mars 2024 16 avril 2024	5 novembre 2024 12 novembre 2024
<b>Trimestres</b>			
<b>Début du trimestre</b> <sup>1</sup>	29 avril 2024 (lundi)	3 septembre 2024 (mardi)	13 janvier 2025
<b>Journée d'accueil</b>	s.o.	4 septembre 2024	s.o.
<b>Semaine d'études pour les cours à horaire régulier</b> <sup>2</sup>	24 au 28 juin 2024	14 au 18 octobre 2024	dates à venir
<b>Fin du trimestre</b> <sup>1</sup> Cours à horaire condensé Cours à horaire régulier	18 juin 2024 (mardi) 12 août 2024 (lundi)	s.o. 16 décembre 2024 (lundi)	s.o. 25 avril 2025 (vendredi)
<b>Dates limites</b>			
<b>Inscription</b> <sup>3</sup>	3 mai 2024	10 septembre 2024	20 janvier 2025
<b>Réinscription sans frais de retard</b> <sup>4</sup>	s.o.	6 août 2024	16 décembre 2024
<b>Dates limites d'inscription pour les programmes contingentés (premier cycle et cycles supérieurs)</b> <sup>5</sup> Étudiants admis avant la fin du mois de mai 2024 Étudiants admis après le 1 <sup>er</sup> juin 2024 Étudiants admis après le 1 <sup>er</sup> août 2024	s.o. s.o. s.o.	1 <sup>er</sup> juin 2024 1 <sup>er</sup> août 2024 10 septembre 2024	s.o. s.o. s.o.
<b>Modification d'inscription : changement de groupe, abandon avec remboursement et ajout de cours</b> <sup>6</sup> Cours à horaire condensé Cours à horaire régulier	3 mai 2024 6 mai 2024	s.o. 10 septembre 2024	s.o. 20 janvier 2025
<b>Abandon d'un cours sans mention d'échec au relevé de notes (abandon autorisé)</b> Cours à horaire condensé Cours à horaire régulier Cours intensif <sup>6</sup> (aucun abandon sans mention d'échec n'est autorisé)	23 mai 2024 18 juin 2024 s.o.	s.o. 24 octobre 2024 s.o.	s.o. 3 mars 2025 s.o.
<b>Paiement des frais de scolarité</b> Versement global pour les étudiants à temps partiel ou 1 <sup>er</sup> versement pour les étudiants à temps complet Versement final pour les étudiants à temps complet	13 mai 2024 10 juin 2024	11 octobre 2024 1 <sup>er</sup> novembre 2024	date à venir date à venir
<b>Congés</b>			
<b>Journée nationale des Patriotes</b>	20 mai 2024		
<b>Journée nationale de la vérité et de la réconciliation</b> <small>(reprise de 2023)</small>	21 juin 2024		
<b>Fête nationale du Québec</b>	24 juin 2024		
<b>Fête du Canada</b>	1 <sup>er</sup> juillet 2024		
<b>Fête du Travail</b>		2 septembre 2024	
<b>Journée nationale de la vérité et de la réconciliation</b>		27 septembre 2024	
<b>Action de grâces</b>		14 octobre 2024	
<b>Vendredi saint</b>			18 avril 2025
<b>Lundi de Pâques</b>			21 avril 2025

Ce calendrier peut être légèrement différent pour les programmes-réseaux qui sont offerts conjointement avec les autres constituantes de l'Université du Québec ainsi que les autres universités québécoises

Pour connaître les dates limites d'admission et de changement de programme, consultez : [uqo.ca/admission](https://uqo.ca/admission)

<sup>1</sup> Dans des cas exceptionnels, la doyenne des études peut autoriser, pour une ou plusieurs activités d'enseignement, une date de début ou de fin de trimestre hors du calendrier universitaire

<sup>2</sup> La semaine d'études est une semaine de formation universitaire pendant laquelle il n'y a pas d'activités d'enseignement.

<sup>3</sup> Toute inscription doit avoir lieu au plus tard avant la deuxième séance de cours.

<sup>4</sup> Des frais de retard de 50 \$ sont exigibles pour toute réinscription effectuée après la date limite.

<sup>5</sup> Veuillez vous référer à <https://uqo.ca/inscription/inscription-programmes-contingentes>. Pour certains programmes contingentés les places non comblées en date du 1<sup>er</sup> juin 2024 seront offertes aux candidats sur la liste d'attente qui auront deux mois pour procéder à leur inscription. Veuillez noter que les dates limites d'inscription pour le programme de Baccalauréat en Droit (8308) sont différentes.

<sup>6</sup> Pour qu'il y ait remboursement pour un cours qui débute après cette date, l'abandon doit être fait avant le début du cours.